

Observatoire  
régional

# TRANSMISSION INSTALLATION

DONNÉES 2018



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRES D'AGRICULTURE  
PAYS DE LA LOIRE



# ÉDITO

L'agriculture ligérienne est en perpétuelle évolution, cet observatoire régional installation transmission vous le confirmera à nouveau.

Côté installation, en 2018, plus de 1 700 porteurs de projet ont été reçus au Point Accueil Installation (PAI). Les conseillers installation qui orientent et accompagnent ces futurs agriculteurs constatent que le profil des femmes et des hommes est varié : ils s'orientent vers une diversité de productions, de systèmes de productions, de modes de commercialisation, autant de facteurs qui contribuent à construire notre future économie régionale agricole et la richesse pour nos territoires. 760 nouveaux porteurs de projets se sont engagés dans un Plan de Professionnalisation Personnalisé, afin de parfaire les compétences indispensables à leur installation.

En matière de transmission, en 2018, 484 rencontres avec des cédants potentiels ont été réalisées dans le cadre du Point Accueil Transmission (PAT), en partenariat étroit avec les acteurs professionnels et locaux. Les 640 offres d'exploitations ligériennes présentes sur le site repertoireinstallation.com ont généré plus de 400 000 consultations. D'ici 2023, selon les projections, le nombre de départs d'exploitants s'élèvera progressivement jusqu'à 2 000 par an.

L'observatoire permet d'identifier et de connaître les besoins ainsi que les aspirations professionnelles et sociales de ceux qui souhaitent s'installer ou céder leur entreprise. Cette analyse est indispensable pour orienter et accompagner efficacement les agriculteurs de demain.

Des témoignages de projets concrets sont également présentés pour illustrer les chiffres.

La Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire, ses élus et son personnel, sont là pour accompagner l'envie, l'énergie, la volonté et la détermination de celles et ceux qui font et feront l'agriculture de nos territoires.



**Olivier TRAINEAU**

Élu professionnel en charge du Comité d'Orientation Transmission Installation Régional des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

# SOMMAIRE

## TRANSMISSION

- 4 Les cessations d'activité
- 6 Identifier et accompagner les futurs cédants
- 7 L'activité du répertoire départ installation
- 10 Les stages de parrainage

## INSTALLATION

- 12 L'activité du Point Accueil Installation
- 16 L'accompagnement à l'installation : le PPP
- 18 Les installations aidées
- 22 Témoignage



# TRANSMISSION

**4** Les cessations d'activité

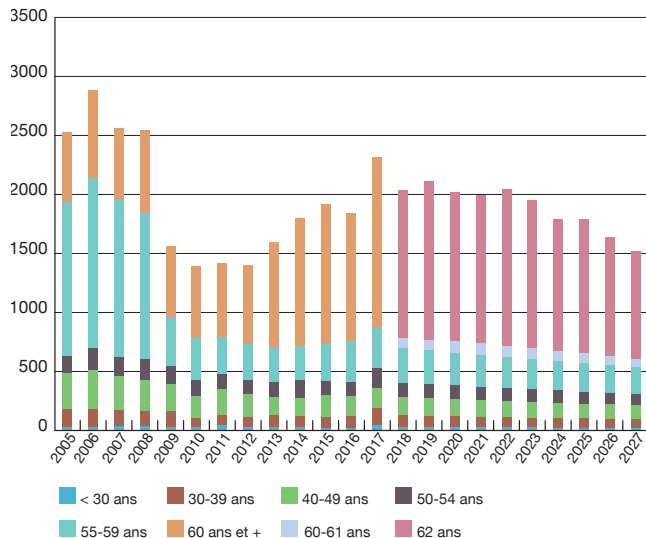
**6** Identifier et accompagner les futurs cédants

**7** L'activité du répertoire départ installation

**10** Les stages de parrainage

# LES CESSATIONS D'ACTIVITÉ : ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES

Cessations d'activité des chefs d'exploitations et des coexploitants agricoles en Pays de la Loire



PEP : Chambre d'agriculture des Pays de la Loire Source : MSA pour réalisé et traitement PEP prévisionnel

Après un léger recul en 2016, l'année 2017 a confirmé le signe de reprise des cessations d'activité agricole observée depuis 2013 (+46 % par rapport à 2013).

En moyenne régionale, les cessations d'activité agricole devraient se stabiliser aux alentours de 2 000 départs annuels d'ici 2022-23, puis reculer progressivement jusqu'à 1 500 départs en 2027.

La relève, qui traditionnellement reposait sur les enfants d'agriculteurs, n'est plus aussi facilement assurée. Face à cette évolution, la profession agricole et les élus des collectivités territoriales, soucieux de l'avenir économique et social de leur territoire, souhaitent inscrire la problématique du renouvellement des générations des agriculteurs dans leur projet.

## Avenir de l'activité agricole : se donner les moyens d'agir à l'échelle d'un territoire

**M. Bruno LESTAS**  
président de la communauté de communes du Bocage Mayennais



Une étude prospective sur l'avenir de l'agriculture du territoire de la communauté de communes a été menée en 2018 avec le concours de la Chambre d'agriculture. Une action de repérage a été menée à cette occasion auprès des exploitants de plus de 55 ans afin d'identifier les exploitations à transmettre dans les années futures.

**Les résultats de cette étude sont-ils cohérents avec votre vision de l'agriculture du Bocage Mayennais ?**

L'étude confirme notre ressenti : plus d'un quart des exploitants du Bocage Mayennais est âgé de plus de 55 ans et la transmission concerne plus du tiers des exploitations. Ces données nous confortent dans l'idée qu'il nous faut accompagner les agriculteurs pour anticiper au maximum cette étape importante pour leur vie et pour la vitalité du territoire. Cet état des lieux permet une prise de hauteur ; c'est nécessaire pour engager nos politiques publiques. À l'image de l'industrie ou du bâtiment, il est essentiel de répondre au défi de l'attractivité des métiers de l'agriculture et du territoire.

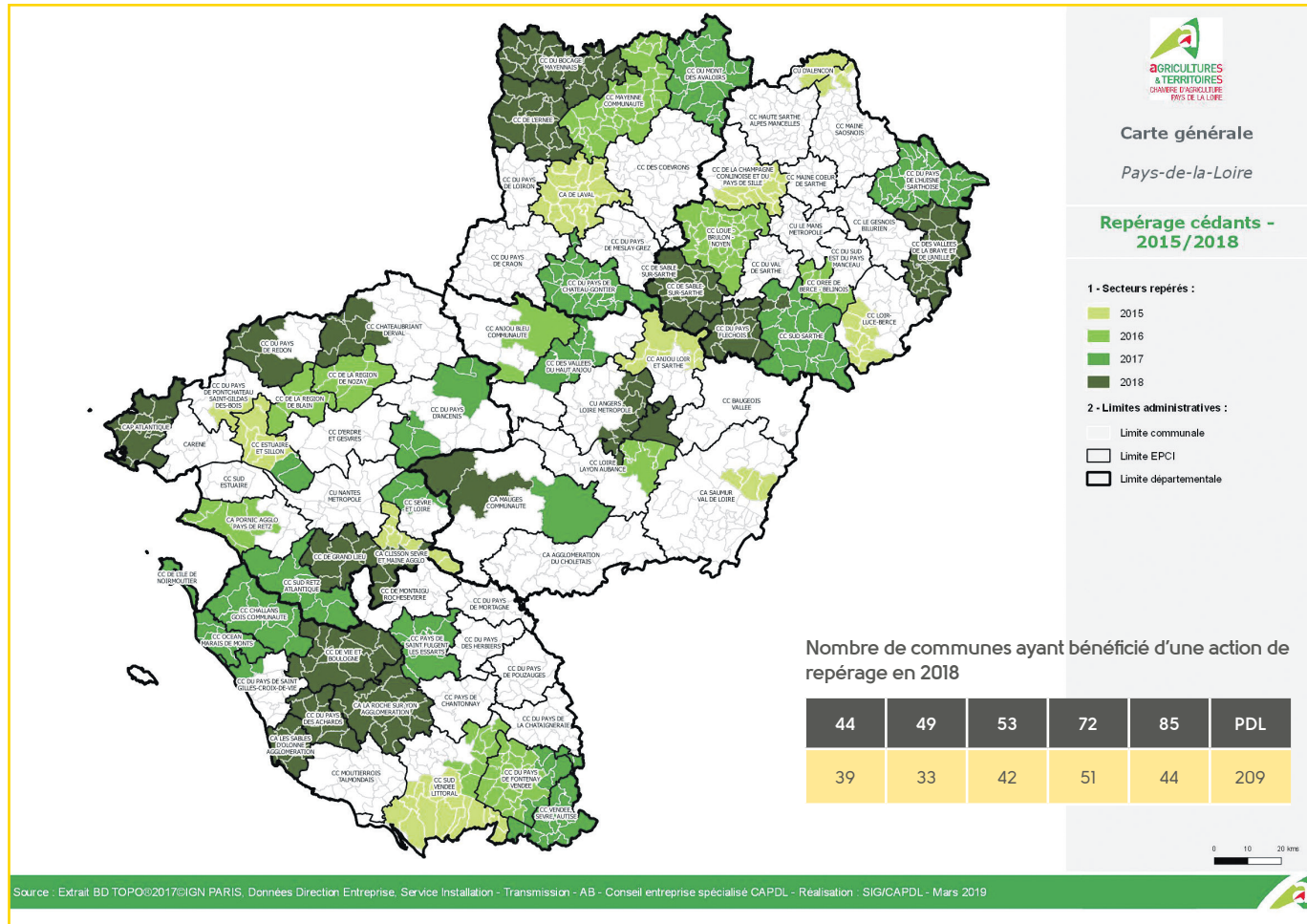
**Comment la collectivité peut-elle agir en faveur du renouvellement des générations agricoles ?**

La collectivité doit renforcer son engagement auprès du monde agricole. Des outils existent en matière de promotion des métiers et des entreprises ; à nous de les adapter à la profession agricole avec l'aide de la Chambre d'agriculture et de l'ANEFA. Nous devons également travailler sur l'accueil, l'installation et l'intégration des nouveaux agriculteurs.

Enfin, il nous faudra continuer d'œuvrer en faveur d'une agriculture locale rémunératrice. Cela passe par la définition d'une stratégie locale pour l'agriculture et l'alimentation, en lien avec les travaux engagés sur le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et le Plan Alimentation Territorial (PAT).

À nous, élus locaux, d'associer au maximum l'ensemble des agriculteurs pour mettre en place les modèles adaptés à ce secteur d'activité stratégique pour notre territoire.

# Actions de repérage des futurs cédants conduites au sein des territoires des Pays de la Loire depuis 2015



## Repérage des futurs cédants

L'objectif d'une action de repérage des futurs cédants est d'obtenir, pour un territoire déterminé, une vision de l'avenir des exploitations agricoles à un horizon de 5 à 10 ans. Ces actions, menées à l'échelle d'une communauté de communes, sont réalisées en partenariat étroit avec les acteurs locaux. Cette approche permet d'identifier les enjeux agricoles du territoire étudié à moyen et long terme et les différents scénarios possibles en matière de transmission des entreprises agricoles. A l'issue de cette analyse, un plan d'action pourra être engagé pour favoriser la transmission-installation.



# IDENTIFIER ET ACCOMPAGNER LES FUTURS CÉDANTS



Le Point Accueil Transmission, dispositif soutenu par le Conseil Régional des Pays de la Loire, permet aux futurs cédants de poser les bases de leur projet de transmission.

La transmission d'une entreprise agricole est un projet qu'il faut savoir anticiper. Un entretien au Point Accueil Transmission permet aux chefs d'entreprise et futurs cédants de faire le point sur leur situation et sur les stratégies à mettre en œuvre pour envisager une transmission. Analyser sa situation personnelle et celle de son entreprise, envisager différents scénarios de transmission et en connaître les impacts (économiques, juridiques, fiscaux...), autant de paramètres indispensables qui faciliteront la future transmission.

	44	49	53	72	85	PDL
Nombre de cédants rencontrés (Point Accueil Transmission)	72	123	113	85	91	484
Nombre d'inscriptions RDI suite à des RDV PAT	28	25	29	23	42	147

## Proposer aux futurs cédants d'anticiper

De nombreux agriculteurs arrivant à l'âge de la retraite n'ont pas de successeur(s) assuré(s). Parallèlement les porteurs de projet, dont une proportion croissante n'est pas issue du milieu agricole, rencontrent des difficultés à trouver une exploitation. Afin de répondre à ces problématiques, les Chambres d'agriculture ont mis en place des outils d'accompagnement dédiés à la transmission-installation, en particulier le répertoire départ installation (RDI).



[www.repertoireinstallation.com](http://www.repertoireinstallation.com)



## S'informer 3 ans avant la cessation d'activité : un atout pour réussir la transmission

Pour préparer leur départ, Mme et M. BEAUDOIN ont contacté le service transmission de la Chambre d'agriculture pour s'informer.

Ce couple d'agriculteurs est installé sur 58 ha avec 1 600 m<sup>2</sup> de volailles de chair label conduits en agriculture biologique.

Satisfaits de ce qu'ils ont construit, Mme et M. BEAUDOIN souhaitent que l'autonomie de leur exploitation soit conservée et qu'elle puisse permettre une installation.

Un entretien dans le cadre du Point Accueil Transmission a été réalisé,

l'entretien a été l'occasion de faire le point sur l'exploitation et de fixer les différentes étapes à venir.

Un calendrier de travail a été établi pour définir les conditions de cession, puis pour participer à la recherche de candidats dans le cadre du RDI et du site « [repertoireinstallation.com](http://repertoireinstallation.com) ».

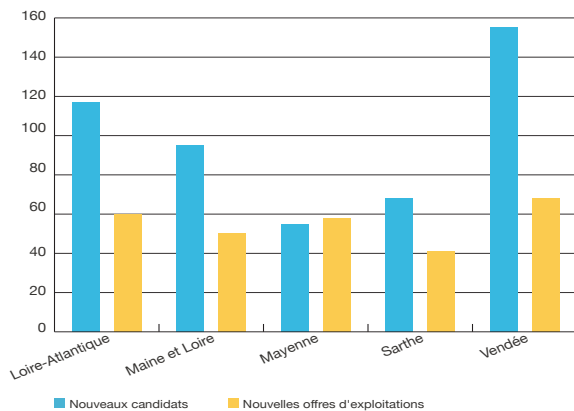
L'étape suivante consistera à accompagner dans son projet le candidat retenu, (parcours à l'installation, stage pratique chez le futur cédant, approches économique et financière jusqu'à son installation).

# L'ACTIVITÉ DU RÉPERTOIRE DÉPART INSTALLATION

## Les Pays de la Loire, région attrayante pour les projets d'installation

Actions	2016	2017	2018	Total disponible 31/12/2018
Offre RDI Recherche repreneur	195	198	194	353
Offre RDI Recherche associés	92	89	83	175
Candidats RDI	376	521	490	1 003

## Nouveaux candidats et nouvelles offres



490 porteurs de projets se sont inscrits au RDI en 2018. En parallèle 277 nouvelles offres d'exploitations ont été enregistrées (1/3 en recherche d'associé et 2/3 en reprise d'exploitation).

## Une transmission-installation via le RDI



David s'est installé en production laitière, 450 000 l de lait en individuel sur 100 ha.

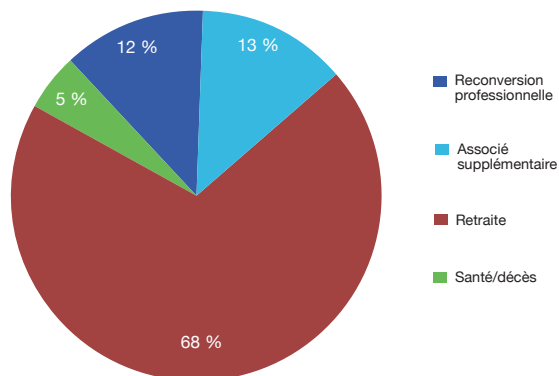
Ce jeune papa de 32 ans a toujours voulu être agriculteur. Après une expérience salariée d'une douzaine d'années il a voulu faire le pas. L'enjeu était de trouver près de son domicile et de son environnement familial. Après 2 contacts infructueux dans son entourage il s'est inscrit au RDI. La première mise en relation a été la bonne. Après avoir validé avec la banque la faisabilité du projet, David a quitté son emploi pour faire un stage de parrainage de 8 mois, l'objectif : avoir une période de tuilage pour une bonne compréhension des terres et du troupeau. Objectif réussi !

Et si c'était à refaire ? « *Tout pareil* », bien que la période de parrainage lui a paru nécessaire mais un peu longue : « *lorsque l'on attend de s'installer on est pressé de faire les choses à son goût !* »

## Les réalisations via le RDI

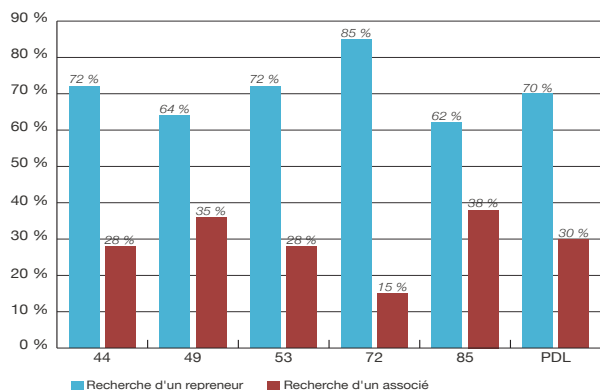
	44	49	53	72	85	PDL
Premières installations aidées	46	35	37	17	33	168
Premières installations non aidées	9	7	3	4	6	29
dont projets 40 ans et +	3	2	2	1	1	9
Réinstallation	4	3	4	4	1	16
<b>Total</b>	<b>59</b>	<b>45</b>	<b>44</b>	<b>25</b>	<b>40</b>	<b>213</b>

## Nouvelles offres d'exploitations : les motifs d'inscription au RDI



277 nouvelles exploitations ont sollicité le répertoire départ installation en Pays de la Loire en 2018 principalement en vue de la retraite mais également pour des reconversions ou des recherches d'associés supplémentaires.

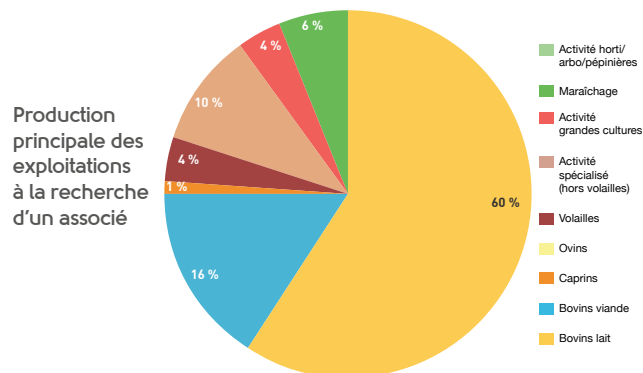
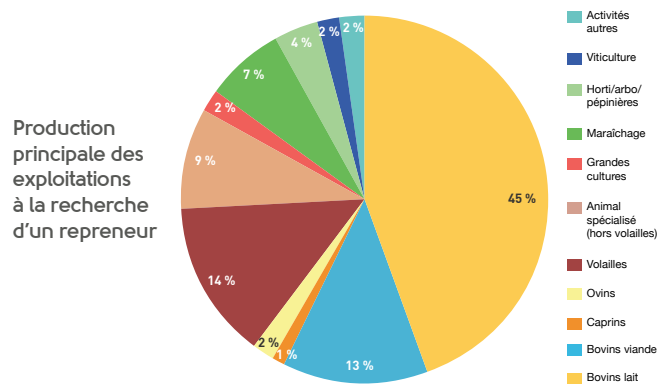
## Nouvelles offres d'exploitations : les profils recherchés



Les exploitations en recherche d'un repreneur sont majoritaires et diversifiées tant au niveau des productions que de la taille des structures. Certaines sont importantes notamment si l'exploitation regroupait plusieurs exploitants qui partent en même temps. Les structures plus restreintes sont également les bienvenues car les candidats sont diversifiés et ils sont porteurs de projets nouveaux.

175 exploitations proposent une association et les départs d'associés sont de plus en plus nombreux. La réflexion stratégique sur ces exploitations est essentielle et doit être anticipée pour accueillir dans de bonnes conditions un futur associé. La formation des exploitants en vue de la mise en avant de leur offre et de la préparation à l'association est encouragée afin d'être plus en phase avec les attentes des candidats.

## Nouvelles offres d'exploitations : toutes les productions concernées



## Nouvelles offres RDI concernant des exploitations déjà en bio

	44	49	53	72	85	PDL
Reprise	5	2	2	5	3	17
Association	1	4	0	0	2	7



## Les candidats RDI

Nouveaux candidats	490
Nombre de candidats en recherche au 31/12/2018	1 003

Bien qu'ayant plus de 1 000 candidats inscrits au répertoire départ installation des départements de Pays de la Loire, nous enregistrons une légère baisse des inscriptions en 2018 et sommes constamment en recherche de candidats susceptibles de s'intéresser à certaines offres disponibles.

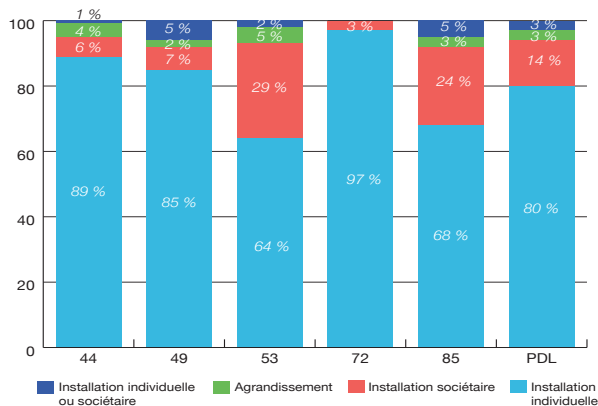
La région Pays de la Loire est attrayante et les candidats sont de plus en plus mobiles.

77 % des candidats ont une formation agricole et souvent de l'expérience. Néanmoins certaines offres attirent des candidats novices qui peuvent à partir de ces opportunités développer un projet individuel ou sociétaire et acquérir des compétences progressivement, en fonction de leur projet.

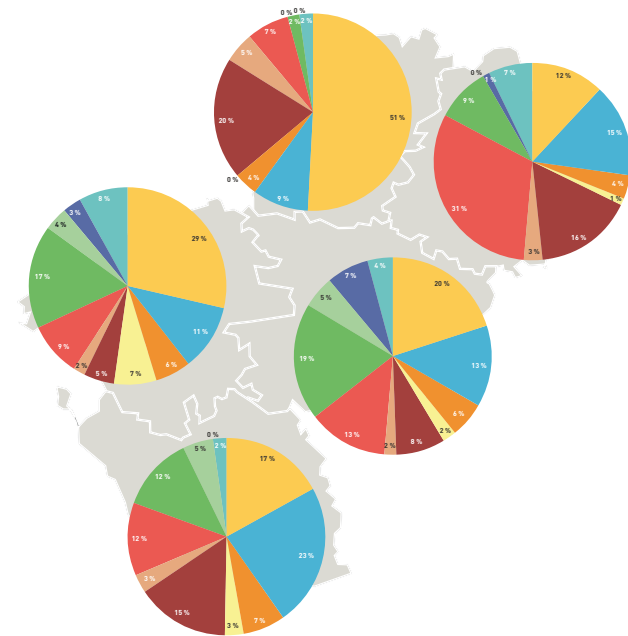
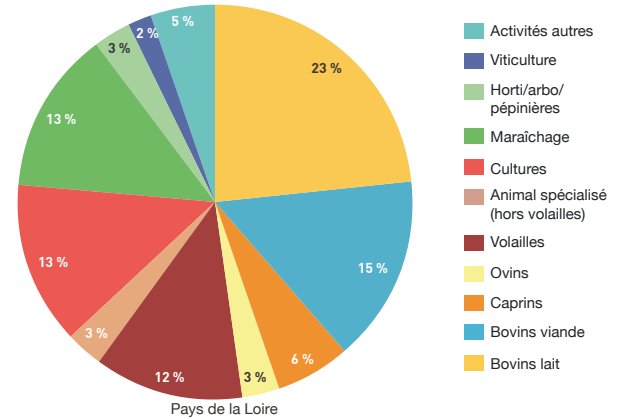
## Profil des nouveaux candidats

Âge moyen	32 ans
Femme	18 %
Parents non agriculteurs	56 %
Recherche dans un département différent du lieu d'habitation	43 %

## Objet de la recherche



## Production recherchée



	44	49	53	72	85	PDL
Candidats avec projet installation bio	50	25	4	8	20	107

# LES STAGES DE PARRAINAGE

## Un nombre de stages de parrainage en augmentation

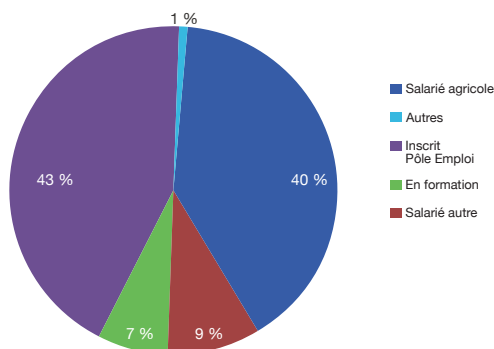
Pays de la Loire	2017	2018
Nombre de SPAR démarrés en 2018	129	204

L'année 2018 aura permis le développement du nombre de stages de parrainage principalement lié à l'ouverture régionale au cadre familial (36 %) et jusqu'à 45 ans. Ces périodes d'essai et de transition sont très prisées des futurs installés car elles permettent de se tester en situation quotidienne et de préparer « in situ » son projet d'installation. Réalisés à 79 % dans des structures sociétaires, les stages de parrainage permettent d'offrir une période à l'ensemble des futurs associés pour aborder les objectifs à venir, l'organisation du travail et les relations humaines.

## Profil des stagiaires

Pays de la Loire	2017	2018
Parents non agriculteurs	57 %	44 %
Formation BTSA et +	43 %	39 %

## Situation du porteur de projet avant l'entrée en SPAR



## Les installations aidées faisant suite à un stage de parrainage

Pays de la Loire	2017	2018
Nombre d'installations aidées en 2018 faisant suite à un SPAR	84	129

## L'intérêt du stage de parrainage dans un cadre familial

**Le projet :** installation de Lætitia LOGEAIS LEPETIT dans le Gaec RENARD avec Marylène, sa mère, et en remplacement de son père Bernard. Exploitation de 223 ha en viande bovine (80 vaches allaitantes de race blonde d'Aquitaine) et grandes cultures.

**Lætitia :** « Le stage parrainage m'a permis de conforter le bien-fondé de mes nouvelles orientations professionnelles ; je souhaitais réaliser une reconversion professionnelle. J'ai été mère au foyer pendant 12 ans. J'ai une formation d'assistante de direction (BTS) . De plus mon mari ne travaille pas dans le milieu agricole. C'est une formation pratique sur le terrain grandeur nature alliant vie professionnelle et vie familiale. »

**Bernard :** « Le stage de parrainage permet de travailler et s'approprier les spécificités de l'exploitation. C'est une période de réflexion sur les potentialités de l'exploitation : revenu, investissement... Une période indispensable pour concrétiser un projet. »





# INSTALLATION

**12**            L'activité du Point Accueil Installation

**16**            L'accompagnement à l'installation : le PPP

**18**            Les installations aidées

**22**            Témoignage

# L'ACTIVITÉ DU POINT ACCUEIL INSTALLATION

Le Point Accueil Installation (PAI) est un lieu d'accueil, d'information et d'orientation de toute personne ayant un projet d'installation ou intéressée par le métier d'agriculteur. Très en amont de l'installation, il permet de mieux définir les projets et d'aborder les étapes essentielles à la réalisation de l'installation, qu'elle soit aidée ou non. Il permet aussi de suivre le porteur de projet jusqu'à la mise en oeuvre du Plan de Professionnalisation Personnalisé.

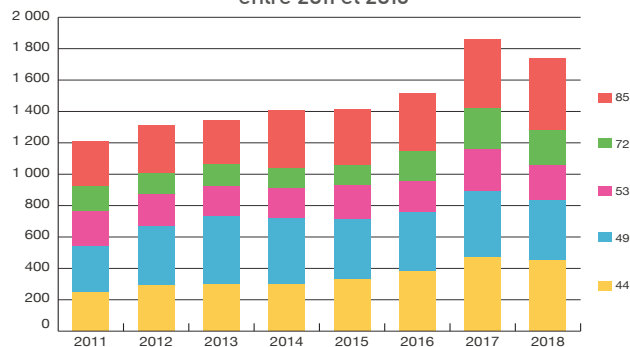
Dans l'analyse qui suit, on appellera « porteur de projet » toute personne accueillie au Point Accueil Installation.

1 737 porteurs de projets ont été reçus au PAI en 2018. L'augmentation du nombre de rendez-vous PAI a été continue depuis 2011, confirmant l'attractivité des Pays de la Loire pour les projets d'installation en agriculture. Depuis 2015, le nombre de porteurs de projet non issus du milieu agricole a fortement progressé, passant de 749 en 2015 à 1 059 en 2018. Le nombre

## Profil des porteurs de projet

	44	49	53	72	85	PDL
Nombre de candidats rencontrés en 2018	451	384	222	226	454	1 737
% souhaitant solliciter les aides	83 %	83 %	89 %	74 %	66 %	73 %
% ayant plus de 40 ans	16 %	9 %	9 %	18 %	18 %	14 %
% de femmes	32 %	35 %	27 %	31 %	31 %	32 %
% ayant la capacité professionnelle agricole	54 %	57 %	69 %	51 %	52 %	56 %
% origine non agricole	69 %	62 %	48 %	54 %	59 %	60 %
% exploitation connue	59 %	55 %	78 %	57 %	59 %	60 %

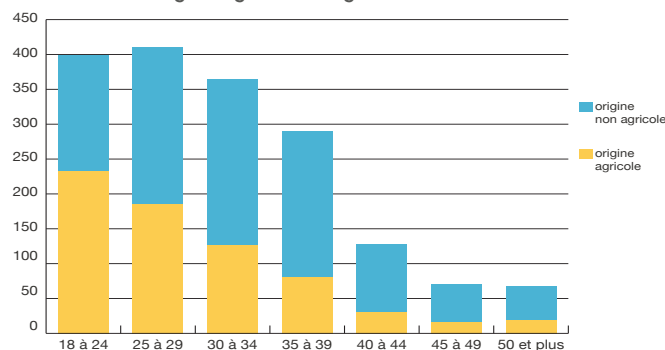
Évolution du nombre de porteurs de projet reçus au PAI entre 2011 et 2018



de porteurs de projet issus du milieu agricole reste stable à environ 650 par an.

27 % des porteurs de projet n'envisagent pas de solliciter les aides publiques à l'installation. En général, c'est parce qu'ils ont plus de 40 ans (14 %) ou parce qu'ils ne souhaitent pas s'engager dans une formation ou que leur projet d'installation est encore trop incertain (accès au foncier, viabilité du projet économique à confirmer...). La part des porteurs de projet d'origine non agricole progresse encore cette année à 60 % contre 58 % l'an dernier. Au-delà de 30 ans la majorité des candidats n'est pas originaire du milieu agricole. Il s'agit le plus souvent d'un souhait de reconversion professionnelle.

Origine agricole et âge d'entrée au PAI



## Zoom porteur de projet

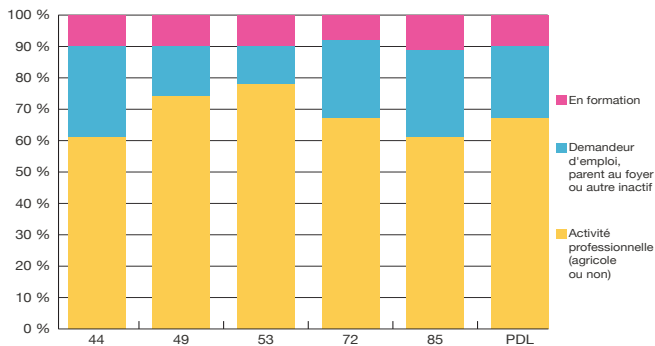
### David, 30 ans

Je désire m'installer avec mon père et créer une EARL. J'ai la possibilité de reprendre du foncier via la SAFER et en lien avec le RDI. Je suis actuellement salarié dans une entreprise para-agricole et prévois une rupture conventionnelle. Ensuite je souhaite réaliser un stage de parrainage sur l'exploitation d'environ 8 mois afin d'organiser le travail, de vérifier l'adéquation entre associés. Je souhaite demander les aides à l'installation. Mon projet final sera 110 ha de SAU tout en Surface Fourragère Principale, 110 vaches allaitantes charolaises naisseur engraisseur et 1 800 m<sup>2</sup> de volailles label. Je projette de m'installer courant 2019.

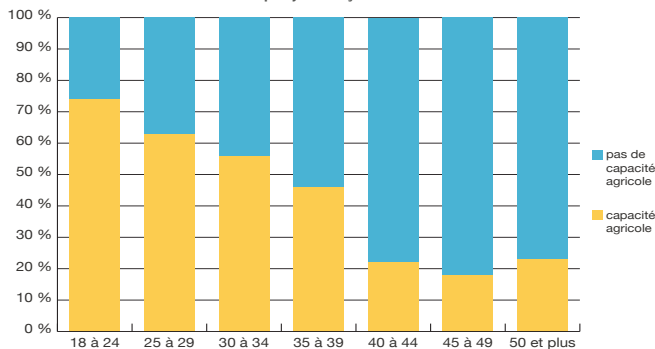


La situation professionnelle des porteurs de projet évolue peu avec toujours 2/3 d'entre eux en activité. La part des demandeurs d'emploi est plus forte dans les départements de Loire-Atlantique, Maine et Loire et Vendée, là où les porteurs de projet sont aussi plus nombreux à venir au PAI.

### Situation du porteur de projet à l'entrée en PAI en 2018



### Possession de la capacité agricole en fonction de l'âge Porteurs de projets reçus au PAI en 2018



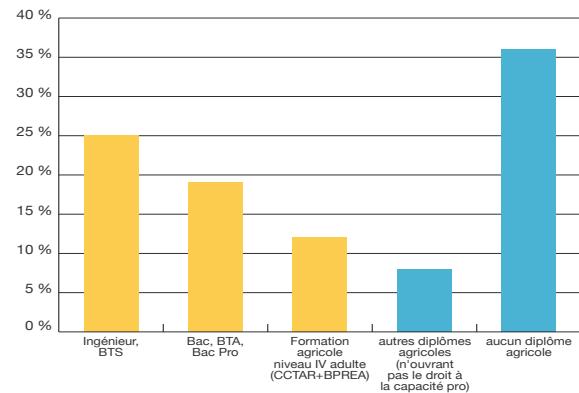
56 % des porteurs de projet possèdent la capacité professionnelle qui permettra par la suite d'accéder aux aides à l'installation. Jusqu'à 35 ans, la majorité bénéficie de cette capacité mais la tendance s'inverse ensuite.

## 2/3 des candidats ont une formation agricole

44 % des porteurs de projet n'ont pas le diplôme requis pour bénéficier des aides à l'installation. Ce chiffre est en augmentation depuis 2015 puisqu'ils représentaient alors 37 % des porteurs de projets reçus. Les conseillers PAI constatent ainsi l'augmentation des projets de reconversion

professionnelle. Un des premiers enjeux est alors de permettre à ces porteurs de projet de se former pour acquérir la capacité professionnelle, conforter leur choix et sécuriser ainsi leur future installation.

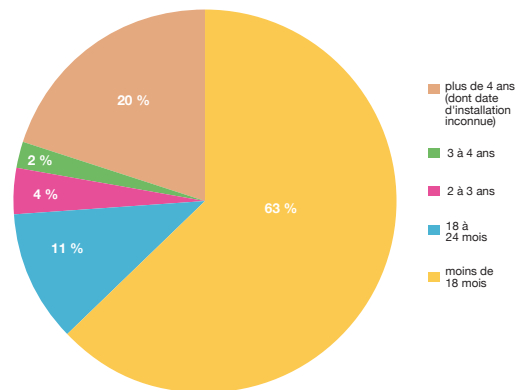
### Diplôme détenu par le porteur de projet lors de son rdv PAI



## De l'idée à la concrétisation du projet

63 % des porteurs de projet prévoient de s'installer dans les 18 mois suivant leur rendez-vous au PAI. La grande majorité de ces profils a déjà un site d'installation identifié et possède la capacité professionnelle. Pour les autres, la formation et la recherche de site conditionneront l'échéance d'installation.

### Répartition des porteurs de projet en fonction de la date prévisionnelle d'installation annoncée au PAI (Pays de la Loire)



### Zoom porteur de projet

#### Georges, 35 ans

Je souhaite m'installer seul en créant une petite structure pour produire des plantes médicinales et aromatiques. Je prévois également de la transformation



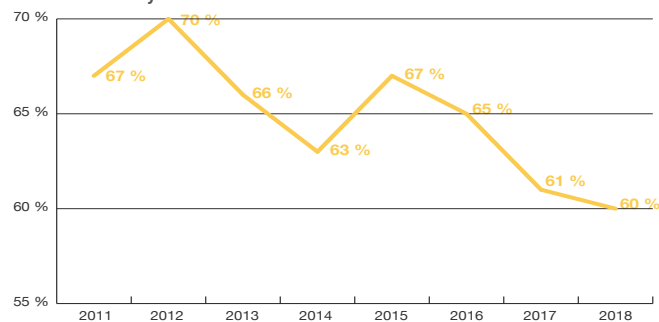
en tisane et compléments alimentaires. Je n'ai pas de formation agricole et souhaite via Pôle emploi suivre une formation pendant 2 ans sur la production et la transformation des plantes. J'ai un diplôme général BAC + 5. Mes parents sont d'origine agricole et je souhaite revenir aux sources. Je recherche une structure à acheter : bâtiment, maison, et environ 10 ha.

## 40 % des porteurs de projet au PAI n'ont pas de site d'installation identifié

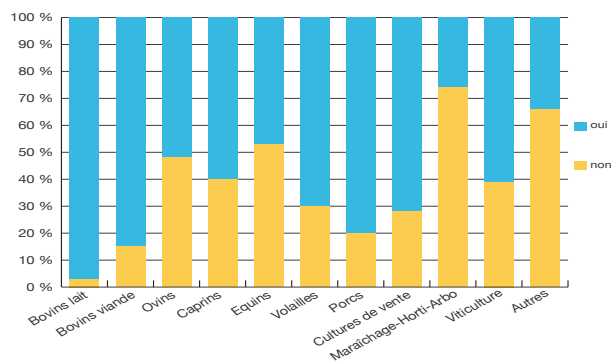
La proportion des porteurs de projet qui disposent d'une exploitation pour s'installer diminue (60 % en 2018). Les autres sont accompagnés pour rechercher une assise foncière.

En fonction de la production envisagée, on constate des différences importantes entre les porteurs de projet face à la recherche de site d'exploitation. Lors de leur rendez-vous PAI, les futurs installés en bovin lait et viande ont majoritairement connaissance de leur site d'installation.

Proportion des porteurs de projet reçus au PAI ayant identifié leur futur site d'installation



Répartition des porteurs de projets 2018 ayant identifié ou non leur site d'installation à l'entrée en PAI



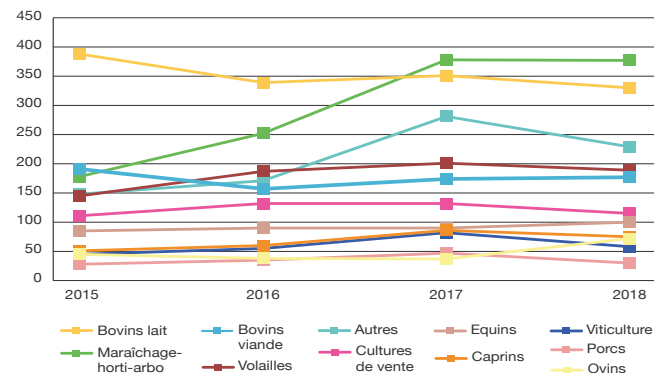
### Zoom porteur de projet

#### Rémi, 22 ans

Je souhaite m'installer avec les aides sur le Gaec familial avec mon père et mon oncle en remplacement d'un associé qui part à la retraite. Mon frère envisage également de s'installer simultanément. L'exploitation actuelle fait 124 ha de SAU dont 55 ha de cultures de ventes avec un troupeau de 240 chèvres (235 000 l de lait) et un troupeau de 45 charolaises en système naisseur - engraisseur. Je suis candidat à la reprise d'une exploitation voisine de 125 ha environ. Cette surface permettrait d'augmenter la surface de céréales de l'exploitation. Le troupeau caprin augmenterait également pour atteindre 700 chèvres.

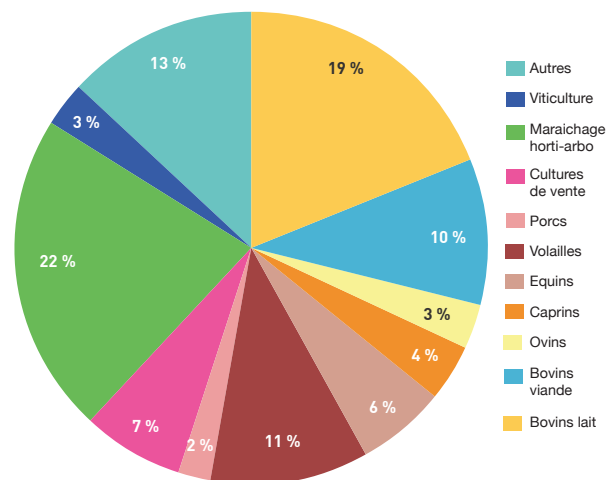


Les projets d'installation selon la production principale



## Diversité des projets d'installation : évolutions des souhaits de production

Répartition des candidats à l'installation selon la production principale de leur projet



La diversité des projets agricoles en Pays de la Loire est à l'image de celle de l'agriculture ligérienne. Depuis ces quatre dernières années, nous observons une augmentation des porteurs de projet souhaitant s'établir en production maraîchère. Toutefois, le nombre de porteurs de projet désirant s'installer en production animale reste important (lait de vache : 330 ; aviculture : 189 ; viande bovine : 177).

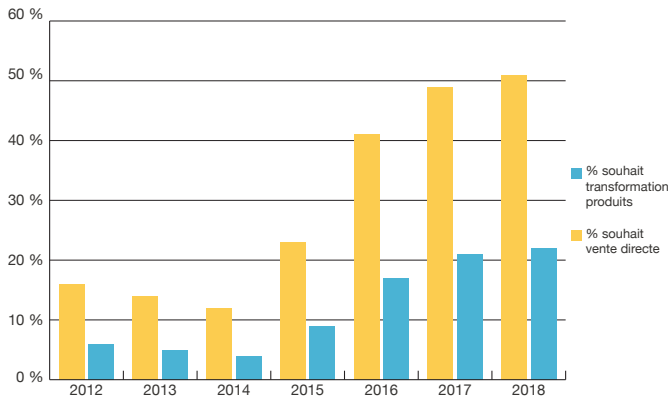
Depuis 2015, le nombre de projets en végétal spécialisé (notamment maraîchage) a connu une forte augmentation. À l'inverse le nombre de projet d'installation en production animale reste stable, voire fléchit légèrement.



## De nombreux projets orientés vers les circuits courts, la transformation...

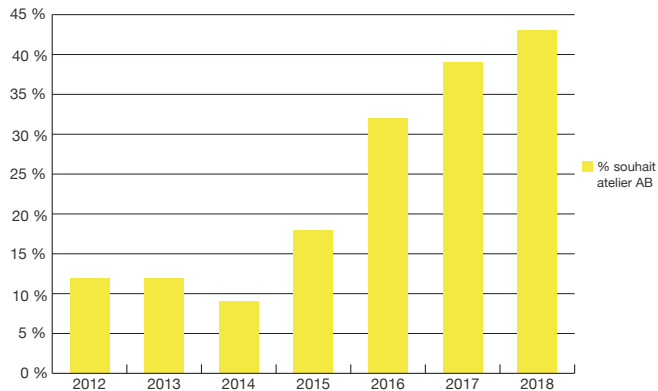
50 % des porteurs de projet expriment le souhait de commercialiser leur production en tout ou partie en circuit court : vente à la ferme, par l'intermédiaire d'associations de producteurs ou de consommateurs, sur les marchés ou auprès de distributeurs. 20 % indiquent un projet de transformation des produits. Les projets de valorisation en circuit court ont fortement augmenté depuis 2015, suivant la demande des consommateurs.

Évolution du nombre de projets d'installation en circuits courts au PAI 2012-2018



## ... et vers l'agriculture biologique

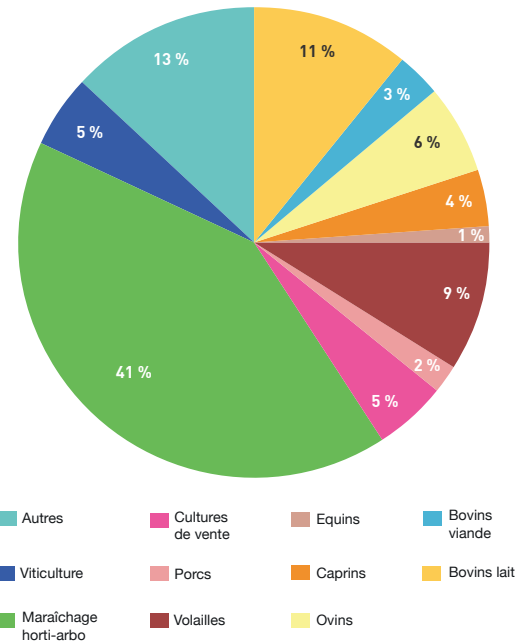
Évolution des projets d'installation en AB au PAI



En 2014, seulement 10 % des projets s'inscrivaient dans une démarche de conduite biologique, aujourd'hui la proportion s'élève à plus de 40 %.

Parmi ces projets, le maraîchage est la production majoritairement envisagée. Il s'agit souvent de la création d'une nouvelle activité. La répartition des autres productions est alignée sur les souhaits de production principale exprimés par l'ensemble des candidats. Ces projets reposent le plus souvent sur une conversion à l'agriculture biologique de la ferme reprise. Plus que pour l'ensemble des porteurs de projet à l'installation, la commercialisation des produits est prévue par vente directe (80 %) et après transformation (38 %).

Répartition des porteurs de projet bio 2018 selon la production principale envisagée



### Zoom porteur de projet

#### Camille, 28 ans

Actuellement salariée non agricole en CDI je souhaite me reconvertir, j'ai le projet de m'installer en associée supplémentaire dans le Gaec familial. Au final il y aura 3 associés et 1 salarié. Je désire demander les aides à l'installation. L'exploitation possède une SAU de 200 ha dont 120 ha de céréales oléo-protéagineux et un atelier de bovin lait (500 000 l produits). Mon projet, en plus de l'activité actuelle, est la création de petits ateliers : apiculture, volailles en bio et kiwi en bio, avec la mise en place de la vente directe et de la transformation. Je souhaite m'installer en 2021.



# L'ACCOMPAGNEMENT À L'INSTALLATION : le PPP

Le plan de professionnalisation personnalisé (PPP) fait partie intégrante de la capacité professionnelle permettant d'obtenir les aides de l'État, pour l'installation en agriculture. Il a pour objectif de permettre au porteur de projet d'acquérir ou de compléter ses compétences, pour la bonne mise en place de son projet. Plusieurs modalités d'action sont possibles : formations spécifiques, stages d'application en exploitation agricole, stages de parrainage, stages collectifs, rendez-vous PPP.

## Les chiffres de l'accompagnement à l'installation : le PPP

	44	49	53	72	85	PDL
Nombre de rendez-vous PPP	193	172	123	90	182	760
Nombre de PPP agréés	183	160	124	84	177	728
Nombre de PPP validés	142	155	107	63	123	590

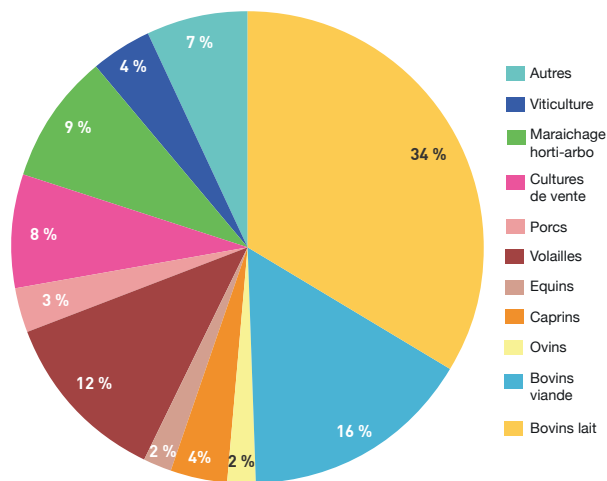
760 Porteurs de projet ont bénéficié du dispositif en 2018 contre 843 en 2017 et 674 en 2016. On constate là encore une hausse du nombre de rendez-vous depuis 2015 (658 rendez-vous PPP).

## Les stages 21 heures

	44	49	53	72	85	PDL
Nombre de stages 21 heures	12	10	11	7	12	52
Nombre de stagiaires	168	150	114	78	136	646

En écho à l'augmentation du nombre de rendez-vous PPP, le nombre de stagiaires ayant participé au 21 heures en 2018 a lui aussi augmenté.

Répartition des porteurs de projet 2018 selon la production principale envisagée à l'étape du PPP



A cette étape du parcours, les projets en système lait et viande bovine représentent 1/3 des projets (contre 19 % lors du PAI). De même, pour la viande bovine, on note 16 % des projets à ce stade (contre 10 % lors du PAI).

A l'inverse la proportion du maraîchage est moins élevée globalement lors du PPP (9 % au lieu de 22 %). Ces projets vont nécessiter plus de temps pour se concrétiser, notamment via des formations et/ou une recherche de site d'installation.

On remarque par ailleurs que 31% des porteurs de projets PPP agréés en 2018 envisagent une installation en agriculture biologique et que 35 % projettent de commercialiser en circuits courts.

## L'accompagnement à l'installation : le conseiller Projet... avec l'expérience de Marianne

### La passion d'entreprendre et d'accompagner les porteurs de projets



**Marianne JOUSSELIN -  
42 ans, en Gaec avec son  
conjoint**

Aujourd'hui 140 ha,  
70 vaches laitières pour une  
référence de 500 000 l de lait).  
Marianne est l'une des  
128 conseillers projet PPP  
habilités en Pays de la Loire.

Marianne a obtenu un BTS Industries agro-alimentaire en 1998, ensuite elle s'est investie dans différents emplois liés à l'agro-alimentaire jusqu'en 2012. Elle a travaillé notamment 8 ans à Nantes, dans un organisme de recherche, concernant la nutrition animale, en lien avec l'Inra.

À 35 ans, elle décide d'effectuer une reconversion professionnelle, pour s'installer en agriculture avec son conjoint, lui-même chef d'exploitation depuis 1989. C'était un véritable challenge pour Marianne, non issue du milieu agricole, qui précise avoir eu le plaisir à cette époque d'apprendre et développer de nouvelles compétences.

Après avoir effectué de nombreuses formations dans divers domaines (notamment en techniques d'élevage et en gestion), elle suit le parcours à l'installation et devient associée de l'exploitation en janvier 2013.

Toute une réflexion se poursuit alors avec Laurent, son conjoint, quant à l'évolution de leur système de production. C'est ainsi, qu'après multiples réflexions et sur la base de conseils et de pré-études, ils vont décider d'opter pour l'agriculture biologique et abandonner l'atelier de volailles industrielles.

Tout ce passé donnera à Marianne l'envie de partager ses expériences et de transmettre ses connaissances et ses savoir-faire. « *J'aime le PPP... Conseiller aux gens d'aller se former, se faire accompagner.* » Elle ne cesse d'insister sur l'importance du non-jugement et sur l'intérêt de ne pas connaître les jeunes et leurs projets avant l'entretien, ceci permettant de ne pas avoir d'*a priori*.

Comme conseiller PPP, elle prend plaisir à les interpeler sur leurs projets, afin qu'ils se posent les bonnes questions, qu'ils puissent tenir sur le long terme, en intégrant les questions humaines, qu'ils pointent leurs défaillances et les compensent par des formations... qu'ils puissent se poser, réfléchir avant d'agir et toujours relever les défis.

Le temps imparti pour l'entretien (1 h 30 environ) semble apprécié car il permet d'aller assez loin sans bloquer le porteur de projet ; la difficulté relevée étant parfois la gestion de l'émotionnel face à des parcours et projets professionnels ou personnels plus fragiles ou difficiles.

Marianne insiste aussi sur sa complémentarité avec le conseiller compétences pour la structuration de l'entretien, avec cette ambition partagée d'un rôle d'alerte mais jamais de frein. Elle aimerait pouvoir revoir les porteurs de projet rencontrés à la fin de leur parcours et au-delà, sur leur propre exploitation, pour connaître leur devenir.

On note, à chaque instant, avec Marianne, cet attachement profond à ne pas heurter, à ne pas juger, cette passion de l'écoute et cette envie de transmettre expérience et conseils. L'objectif reste toujours d'aider le futur installé à construire son entreprise et à réussir son projet, avec le souci de bien faire.

Son leitmotiv : « *Il faut toujours avoir de la bienveillance...* »

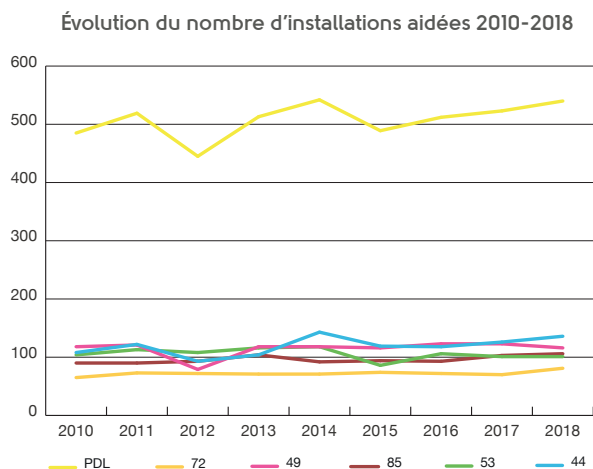


# LES INSTALLATIONS AIDÉES

Les porteurs de projet à l'installation peuvent bénéficier, sous certaines conditions, d'aides visant à faciliter la reprise ou la création d'une exploitation agricole, ou l'entrée dans une société, avec ou sans remplacement d'associé.

Le dispositif d'aides s'articule essentiellement autour de la DJA (Dotation Jeune Agriculteur). Celle-ci a été harmonisée régionalement depuis 2015 et a fait l'objet d'une forte revalorisation depuis 2017, suite à la suppression des prêts bonifiés (pour mémoire son montant plafond en zone de plaine est de 33 000 €).

## Évolution des installations aidées en Pays de la Loire



Le nombre d'installations poursuit sa progression, initiée depuis 2015 pour atteindre un niveau maximum depuis dix ans et comparable à 2014. Cette augmentation est surtout marquée en Sarthe et en Loire-Atlantique. Ceci traduit la bonne dynamique des projets sur la région déjà perceptible par l'activité du PAI et du CEPPP.



## Zoom sur les départements

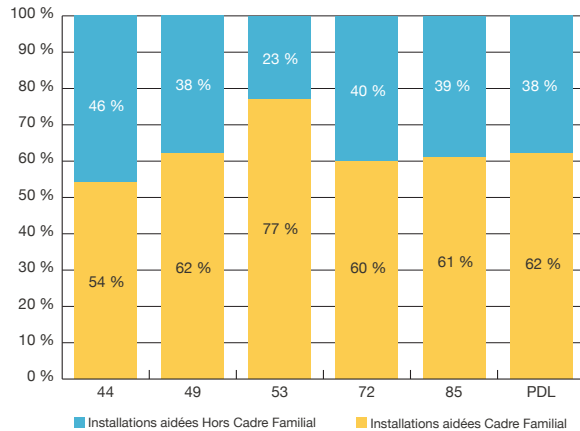
	44	49	53	72	85	PDL
Nombre d'installations aidées en 2018	136	116	101	81	106	540
Rappel du nombre d'installations aidées en 2017	126	123	101	70	103	523
Moyenne des installations aidées sur 5 ans (2013-2017)	122	120	105	72	97	515
Moyenne de l'ensemble des installations* sur 5 ans (2013-2017)	240	247	187	141	223	1039

\* L'ensemble des installations tient compte des installations aidées et des installations ne bénéficiant pas des aides à l'installation et notamment les plus de 40 ans..

Régionalement, les installations aidées représentent une installation sur deux depuis les 5 dernières années (tout âge et capacité confondus). En 2017, 69 % des nouveaux installés avaient moins de 40 ans. Sur cette population de moins de 40 ans, 65 % des installations ont bénéficié du dispositif installation aidée. Le diplôme requis de niveau 4 agricole reste le principal frein pour les 35 % restants.

## Les installations avec sollicitation de la modulation HCF

Installations aidées 2018 avec la sollicitation de la modulation Hors Cadre Familial (HCF) de la DJA



Le nombre de nouveaux installés ayant sollicité la modulation DJA « Hors Cadre familial » a progressé de 7 % depuis 2016 et correspond à plus d'une installation sur 3. A noter que certains porteurs de projet ne la sollicitent pas compte tenu des difficultés pour rassembler les pièces justificatives nécessaires pour justifier cette modulation.

## Profil des jeunes installés

		Installations aidées
Âge moyen		29 ans
% de femmes		20 %
Formations	BTSA et +	41 %
	Continue adulte	23 %
% parents non-agriculteurs		32 %

Le profil des jeunes installés reste stable au cours des années tant au niveau de l'âge, de l'origine ou de la formation. Une installation sur cinq est réalisée par une agricultrice. La voie continue pour l'acquisition du diplôme représente près d'un quart des installations aidées.

## Forme juridique à l'installation

	Individuelles	Gaec	EARL	Autres
2018	29 %	48 %	19 %	4 %
2017	25 %	56 %	17 %	2 %
2016	23 %	62 %	14 %	1 %
2015	28 %	56 %	15 %	1 %

La proportion des Gaec passe sous le seuil des 50 % pour la première fois depuis 5 ans au profit des installations individuelles et en EARL (autre forme possible d'installation individuelle). Les installations unipersonnelles représentent, en 2018, 35 % des installations totales. Ce ratio est en constante augmentation depuis 3 ans (28 % en 2016). Concernant les installations en association, la forme Gaec est surtout présente dans les exploitations d'élevage, notamment pour les installations en lait.

## SAU des exploitations à l'installation

	SAU moyenne par exploitation	SAU moyenne par associé exploitant
Individuel (en ha)	59	59
Gaec (en ha)	159	58
EARL (en ha)	77	44

Les surfaces moyennes des exploitations restent stables quelle que soit la forme d'installation. Toutefois, des écarts importants existent suivant les systèmes d'exploitation.

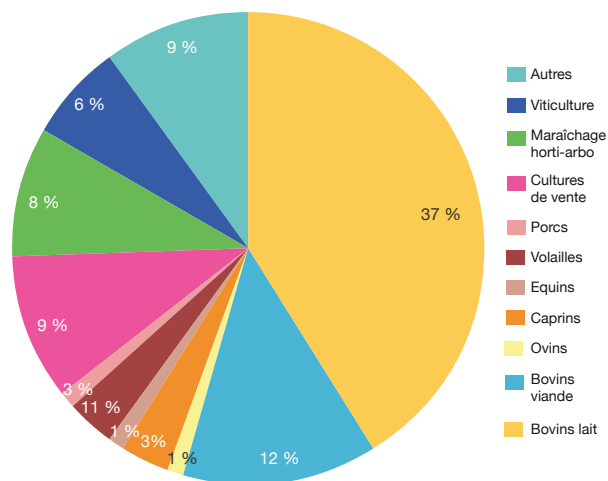
## Type d'installation aidée

	44	49	53	72	85	PDL
Installation à titre principal	133	114	97	80	101	525
Installation progressive	3	2	4	0	4	13
Installation à titre secondaire	0	0	0	1	1	2

L'installation à titre principal (revenu agricole majoritaire) représente 97 % des installations aidées. Le nombre d'installation progressive reste stable par rapport à 2017. Il s'agit d'un mode d'installation visant à faciliter la création d'entreprise en gardant un travail extérieur parallèlement au développement de sa structure sur les trois premières années. La part d'installation à titre secondaire reste extrêmement faible sur notre région.

## Production principale des exploitations des nouveaux installés

Installations aidées 2018 selon la production principale



La proportion d'installation en production laitière reste la première mais est en baisse de 11 % depuis 2015 au profit d'installations dans d'autres productions. Celle de la viande bovine est stable. Les projets en bovins passent sous la barre des 50 % des installations.

Cette baisse profite essentiellement aux projets diversifiés (catégorie « autres ») qui passe de 2 à 9 % des projets d'installation. La viticulture trouve également un regain avec une hausse de 2 points soit 6 % des projets de la région.

Les projets en volailles, maraîchage et caprins restent à des niveaux identiques aussi bien en proportion qu'en nombre.

## La production bovin lait à l'installation

	44	49	53	72	85	PDL
Production laitière moyenne / UTA (en litres)	326 559	251 128	257 758	270 354	265 628	274 657
Production laitière moyenne / exploitation (en litres)	856 311	720 342	657 865	700 463	1 029 309	756 159

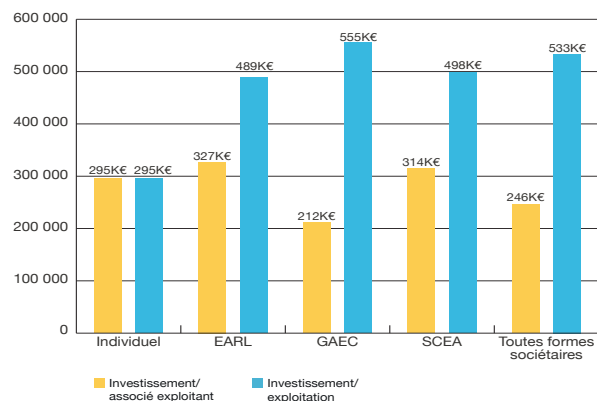
185 installations en production laitière en 2018. Le volume produit par chef d'exploitation augmente de 17 000 l en moyenne par rapport à l'année précédente pour atteindre 274 657 l. Le volume par exploitation passe de 734 648 l à 756 159 l.

## La production viande bovine à l'installation

	44	49	53	72	85	PDL
Nombre de vaches mères FIN de PE / UTAF	45	40	58	49	39	43
Nombre de vaches mères FIN de PE / exploitation	85	75	116	89	121	96

Le troupeau allaitant moyen reste stable. 61 installations se sont faites en vaches allaitantes en Pays de la Loire en 2018

## Montant des investissements liés à l'installation selon la forme sociétaire



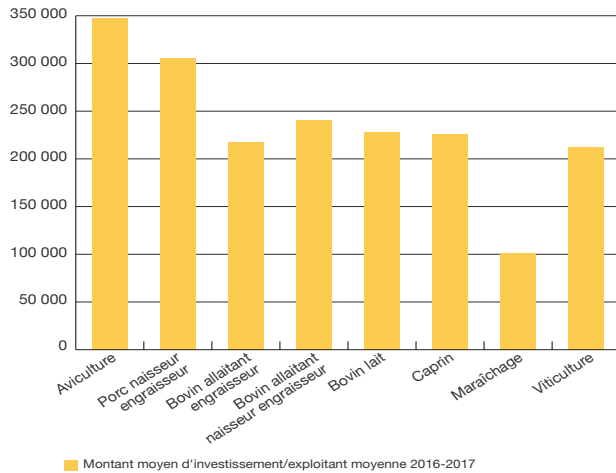
La moyenne du coût de l'installation augmente sensiblement quelle que soit la forme juridique. Les formes EARL et SCEA sont en 2018 les structures juridiques où le coût d'installation par associé exploitant est le plus élevé. En revanche les niveaux d'investissement par associé en Gaec restent moindres.





## Montant des investissements selon la production principale

Moyenne 2016-2017-2018 du montant d'investissement global réalisé lors d'une installation



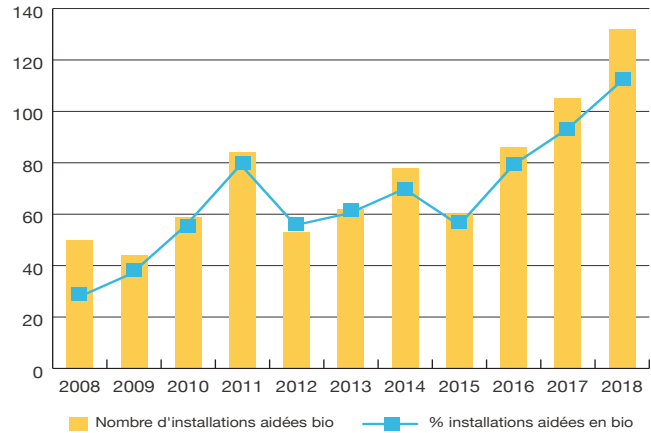
Le coût d'une installation est à mettre en relation avec la nature des productions plus ou moins coûteuses en capitaux. Les projets avicoles et porcins restent les projets demandant le plus de capitaux à l'installation. Il s'agit, notamment pour les projets avicoles, de projets qui s'accompagnent en général de construction de nouvel atelier (création ou développement de la production liés à la demande de la filière).

## Installations en agriculture biologique ayant bénéficié de la DJA

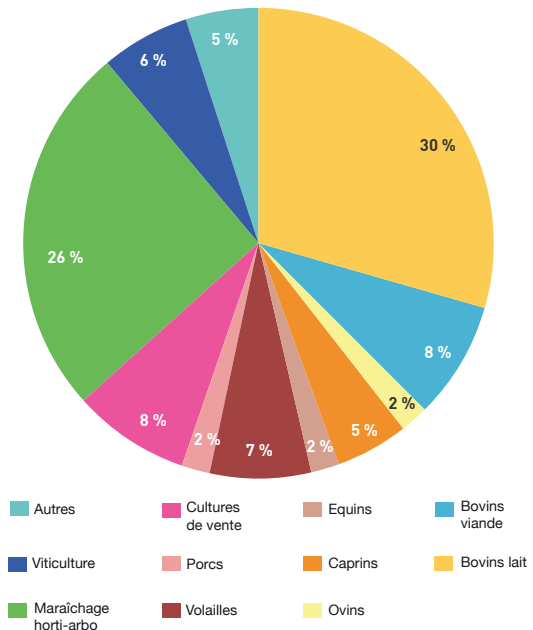
	44	49	53	72	85	PDL
Nombre d'installations aidées en agriculture biologique en 2018	55	28	15	18	16	132

Le nombre de projets en agriculture biologique poursuit sa progression entamée depuis 3 ans, soit en 2018, près d'1/4 des installations. Cette progression est plus marquée en Sarthe et Loire Atlantique. L'âge moyen des porteurs de projet est de 34 ans. 55 % s'installent hors du cadre familial et 53 % ne sont pas issus du milieu agricole. 36 % des installés en agriculture biologique ont suivi une formation adulte pour pouvoir acquérir le diplôme de niveau 4. 45 % des projets portent sur une conversion des terres agricoles à l'agriculture biologique, 39 % se font sous forme associative.

## Évolution des installations aidées en agriculture biologique



## Répartition des installations aidées bio selon la production principale



1 installation sur 4 en agriculture biologique concerne du maraîchage. La production laitière reste la première production en agriculture biologique. 58 % des projets en lait se font en association dans une structure déjà en AB alors que 32 % des projets maraîchers concernent une conversion des terres. 59 % des projets bio commercialisent en circuits courts.

# TÉMOIGNAGE - S'INSTALLER :

## produire bio mais également transformer et accueillir



### Kristoffer LARSEN - 30 ans

Gaec - 3 associés et 4 salariés - (3,5 ETP) - SAU 105 ha - Agriculture biologique  
 Production laitière 350 000 litres dont 320 000 litres transformés avec vente de Gouda.  
 Porcs sur paille.  
 Mise en place d'une boulangerie (200 kg de pain/semaine), et d'accueil à la ferme.

Kristoffer s'est installé en 2018 avec ses beaux-parents en Mayenne. Il est originaire du Danemark où il a suivi ses études jusqu'à un niveau Baccalauréat pour ensuite poursuivre son cursus scolaire aux Pays Bas en agriculture biologique et biodynamie. Durant ces 4 années de formation, il a réalisé de nombreux stages et enrichi son expérience lui permettant d'entrer dans la vie professionnelle comme responsable d'une ferme thérapeutique en Norvège.

La rencontre avec sa compagne lui a permis de découvrir le dynamisme de ses beaux-parents Néerlandais qui se sont installés en Pays de la Loire en 1995 et ont créé une structure laitière avec un réseau de vente directe de leurs fromages. Kristoffer et Ylvie ont ainsi décidé de venir travailler comme salariés sur l'exploitation. La diversité des tâches, le contact avec les gens et la richesse des projets familiaux les ont motivés pour rester et envisager un avenir professionnel dans l'entreprise.

Ainsi, le projet d'installation de Kristoffer repose sur le développement de la transformation fromagère (objectif de 35 000 kg/an) et la production de porcs bio afin de répondre à la demande croissante de la clientèle. Ylvie, quant à elle, a souhaité rester sous le statut de salariée pour l'instant mais a conduit la mise en place de la

boulangerie avec valorisation des céréales bio de l'exploitation (blé, épeautre, seigle, sarrasin). Après quelques mois de mise en service, la quantité de pain vendue est déjà à 120 kg/semaine. Ce lancement a été facilité par le réseau de vente existant pour les fromages (magasin à la ferme, plateforme, restauration collective, GMS...).

Aujourd'hui, Kristoffer est satisfait de son choix professionnel par la richesse de l'activité (conduite des cultures, de l'élevage, transformation, distribution et relations avec la clientèle). Chacun a ses responsabilités mais tout le monde doit aussi rester polyvalent.

Et demain...

La famille Dekam-Larsen a toujours des projets en tête. La construction d'un nouveau magasin à la ferme est programmée en 2020, un bungalow roulotte en bois a été construit sur le châssis d'une ancienne remorque pour développer l'hébergement sur site.

L'avenir est envisagé sur la base d'une agriculture ouverte à la population, à la culture et à l'éducation. Ylvie réfléchit désormais à un projet de jardins d'enfants et de création d'un local pour l'accueil d'écoles sur l'exploitation.

# CONFIER SES CLÉS EN TOUTE SÉRÉNITÉ !

Des conseillers spécialisés pour vous aider à réussir la transmission de votre exploitation



## POINT ACCUEIL TRANSMISSION

- Accueillir
- Informier
- Orienter



## PHASE DE TRANSITION ET DE RÉFLEXION

- Stage de parrainage (SPAR)
- Accompagnement à la construction du projet commun



## RÉPERTOIRE DÉPART INSTALLATION

- Accueil et accompagnement des cédants et des candidats
- Gestion offres/demandes
- Mises en relation

[www.repertoireinstallation.com](http://www.repertoireinstallation.com)



## ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

- Rendez-vous transmission (visites, audits, Plan d'action transmission, analyses, conseils, formations...)
- Farm dating® et apéro dating



## REPÉRAGE, INFORMATION ET SENSIBILISATION

- Opération de repérages, dispositif DICA, sessions collectives, formation...

# CONCRÉTISER SON PROJET & RÉUSSIR SON INSTALLATION

L'accompagnement à la reprise ou création d'entreprise agricole

CEPPP

S'installer  
en agriculture

CENTRE D'ÉLABORATION DU PLAN  
DE PROFESSIONNALISATION PERSONNALISÉ

## ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

- Des formations : stage préparatoire à l'installation
- Des stages : stage de parrainage, stage en exploitation...
- Du conseil individuel
- Une aide à la construction du projet

## POINT ACCUEIL INSTALLATION

- Accueillir
- Informier
- Orienter

PAI S'installer  
en agriculture

[www.pays-de-la-loire.sinstallerenagriculture.fr](http://www.pays-de-la-loire.sinstallerenagriculture.fr)



## Chambres d'agriculture Pays de la Loire

Pôles Installation - Transmission

- ANGERS  
Tél. 02 41 96 77 51
- LA ROCHE-SUR-YON  
Tél. 02 51 36 82 40
- LAVAL  
Tél. 02 43 67 37 13
- LE MANS  
Tél. 02 43 29 24 55
- NANTES  
Tél. 02 53 46 60 06

*Pour toute information complémentaire :  
Coordination régionale - 02 41 96 75 53*

Les partenaires financiers et techniques de la politique d'installation et de transmission en agriculture :

